

REP Emballages professionnels : Valobat anticipe pour simplifier le quotidien des acteurs du bâtiment

À compter du 1^{er} janvier 2025, la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) s'étendra aux emballages professionnels dédiés à la commercialisation des produits consommés ou utilisés par tous les professionnels. Les secteurs du bâtiment et des travaux publics vont être fortement impactés. La majorité des metteurs en marché de produits du bâtiment sont également concernés par les emballages visés par cette nouvelle REP :

- primaires comme les sacs de ciment ou encore les rouleaux intégrant la laine de verre, etc.
- secondaires comme par exemple les emballages de colisage type cartons, etc.
- tertiaires tels que les palettes, etc.

Si ces déchets sont majoritairement bien gérés aujourd'hui, les enjeux restent de taille : accélération du réemploi de ces emballages, amélioration des performances de recyclage pour certains matériaux tels que le plastique, tri chez certains « petits détenteurs », multiplication des projets d'éco-conception.

En 2023, Valobat, déjà unique éco-organisme de la filière REP PMCB* apporteur de solutions pour toutes les catégories de produits et matériaux du bâtiment et sur tous les canaux de collecte, avait fait le choix de se positionner aussi sur les REP DEA** et ABJ***. Il avait alors pour **priorité de faciliter la vie des producteurs et détenteurs de déchets concernés par plusieurs de ces REP. Fidèle à cet engagement et dans la même logique, Valobat se saisit également de la REP Emballages professionnels.**

▪ Anticiper et accompagner : Valobat prévoit déjà une palette de services

Valobat participe actuellement aux discussions avec les pouvoirs publics et prévoit dans sa gouvernance la création d'un Comité de Secteur dédié aux Emballages. Pour se mettre en conformité, il est nécessaire et fondamental que les professionnels soient soutenus. Valobat proposera une palette de services :

- à ses adhérents avec un barème simple, un service client personnalisé pour l'adhésion et la déclaration, un accompagnement à l'éco-conception et au réemploi des emballages,
- aux distributeurs et acteurs du chantiers (entreprises de travaux, maitrises d'ouvrage et maitrises d'œuvre) avec des offres de reprise en synergie avec la REP PMCB,
- aux acteurs du bâtiment en général en portant la voix de la filière auprès des pouvoirs publics.

Début de campagne

Valobat sensibilise et invite dès aujourd'hui les acteurs à **pré-adhérer** directement depuis le site [valobat.fr](https://www.valobat.fr) (<https://www.valobat.fr/emballages>). Il leur suffit de signer une lettre d'intention pour participer aux travaux des prochains mois. Fidèle à sa démarche pédagogique et d'accompagnement, il organise un **webinaire gratuit d'information, le 18 juillet prochain** (inscription sur <https://www.valobat.fr/evenements/>) pour expliquer les grandes lignes de cette REP, comprendre les impacts et permettre à chaque professionnel de se préparer en toute sérénité.

Valobat est le seul éco-organisme, dans le cadre des REP PMCB, ABJ et DEA, à assurer une présence sur tous les circuits de collecte, avec un service complet dédié à tous les metteurs sur le marché et les détenteurs de déchets. Des entreprises de fabrication de produits et matériaux de construction se sont engagées pour fonder cet éco-organisme à la feuille de route ambitieuse : faire progresser le recyclage des déchets du bâtiment. Valobat offre aux entreprises de travaux une solution multi-matériaux de reprise des déchets collectés séparément dans les points de collecte de proximité, et développe les filières de recyclage. www.valobat.fr

* Produits et Matériaux Construction Bâtiment.

** Déchets d'Éléments d'Ameublement.

*** Articles de Bricolage et de Jardin.

Visuel disponible sur simple demande au Service de Presse VALOBAT : CABINET VERLEY

Contacts : CAROLINE RANSON et LINA SOUSSI

Tél. : 01 47 60 22 62 - caroline@cabinet-verley.com - lina@cabinet-verley.com - www.cabinet-verley.com